



Bruxelles, le 10 juin 2016
Communiqué de presse

Devoir s'adresser à la justice pour se faire entendre par l'exécutif fédéral est déplorable. Mais ces trois actions en cessation marquent le début d'un dialogue pour mettre fin à une situation dangereuse, notamment pour la santé publique

Les comités du Haut Woluwe (St-Lambert) remercient le gouvernement bruxellois pour les trois actions en cessation contre le gouvernement fédéral dans le dossier du survol de Bruxelles.

Pour rappel, les actions en cessation concernent :

- le survol de Bruxelles entre 6h et 7h du matin
- le survol des communes situées de part et d'autre du Canal, sur la "route du Canal"
- le survol de l'est de la Capitale, le virage à gauche

En février 2015, les 16 comités de Woluwe-St-Lambert ont signé une charte contre le survol actuel de Bruxelles. Unis, ils se serrent les coudes et parlent d'une seule voix.

Au 21ème siècle, devoir s'adresser à la justice pour se faire entendre par l'exécutif fédéral est déplorable. **Dans cette cause, le fédéral n'a pas jamais joué un rôle objectif.** Nous l'avons vu avec la précédente ministre de la mobilité.

Or la **sortie de crise aurait pu être simple et logique** en appliquant le principe de l'Approche Equilibrée de la gestion du bruit des avions. Un principe européen qui indique, notamment, que l'on ne survole pas des zones les plus densément peuplées.

Aujourd'hui, nous sommes convaincus que ces trois actions en cessation marquent le début d'un dialogue avec la justice comme garante de l'objectivité.

Toutefois, unis dans cette cause, les comités de quartier de Woluwe-St-Lambert restent déterminés pour mettre fin à une situation injuste et dangereuse, notamment, sur le plan de la santé publique.

Charles SIX
Pour les comités du Haut Woluwe
0475/ 98 33 03